



Les Lilas, le 03 avril 2019

Madame Régine ENGSTRÖM  
Secrétaire générale  
MTES/MCTRCT Arche Sud de la Défense  
92055 LA DEFENSE cedex

**Objet :** comité technique ministériel du 5 avril 2019

Madame la secrétaire générale,

A l'issue du comité technique ministériel avorté du 29 mars dernier, la FSU a fait savoir aux personnels qu'elle attendait maintenant la prochaine réunion prévue le 10 avril prochain avec le cabinet du ministre pour entendre ses réponses et négocier, dans le cadre de la réglementation en vigueur, les ajustements aux éléments de cadrage présentés par la DRH sur la question du temps syndical.

Nous avons fait valoir toute l'importance de ce sujet au regard des particularités propres à notre champ d'intervention syndicale ; pour mémoire :

- Étendue du champ des missions particulièrement important avec 2 ministères de plein exercice,
- Une proportion importante des personnels issus de corps non gérés par le MTES/MCTRCT et donc non électeurs au CTM,
- Des ministères qui connaissent des baisses importantes et rapides d'effectifs,
- Des ministères qui s'appuient sur de nombreux services et établissements publics multipliant ainsi les lieux d'intervention de nos organisations syndicales.

Dans ce contexte, la question du temps syndical est un élément déterminant de la qualité du travail au plus proche des réalités diverses, et ce faisant, de la richesse du dialogue social au sein de nos ministères.

En conséquence, ces sujets n'étant pas réglés et par soucis de cohérence avec nos positionnements antérieurs, nous ne siégeons pas au prochain comité technique ministériel reconvoqué le 5 avril prochain.

Nous sommes conscients et sensibles au travail fourni par l'administration pour la préparation de ce CTM. Nous soulignons la qualité du travail documentaire sur le bilan social 2017 comme sur le bilan des élections professionnelles 2018.

Concernant le bilan social 2017, nous regrettons une nouvelle fois l'absence des établissements publics de ce bilan. Nous relevons cependant l'intérêt de suivre les mêmes indicateurs sur plusieurs années, permettant une mise en perspective. L'intégration de ces deux points enrichirait opportunément le prochain bilan social 2018.

Concernant le bilan des élections professionnelles et en particulier le bilan genré, celui-ci apporte des informations intéressantes sur la réalité constatée au regard des dispositions théoriques de composition des listes. La progression par rapport aux élections professionnelles 2014 n'apparaît pas et c'est un élément important d'appréciation qui manque et mériterait d'être exploré.

Comme suite à l'audience bilatérale accordée par madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, nous sommes maintenant dans l'attente prochaine de la première réunion du comité de suivi de l'ANCT.

Nous espérons voir réunies rapidement de meilleures conditions pour la reprise du dialogue social dans le cadre normal des CTM que nous appelons de nos vœux.

Veuillez agréer, Madame la secrétaire générale, l'expression de notre haute considération.

**Pour la FSU du MTES/MCTRCT**  
**Le Secrétaire Général du Sne-FSU**



**Patrick SAINT-LEGER**

Copie :

- C. FORGET, directeur adjoint du cabinet
- J. CLEMENT, directeur des ressources humaines
- V. TEBOUL, cheffe du département des relations sociales